

Collège Entreprises

Pour adhérer au Cluster Beaujolais®, merci de nous retourner le présent formulaire complété. Votre adhésion ne sera définitive qu'après acceptation du Comité d'Adhésion.

► Renseignements Entreprise

Cotisations Cluster Beaujolais

CA < 100.000€ (*) = 90€ ttc

CA > 100.000€ et < 1 M€ = 180€ ttc

CA > 1 M€ = 360€ ttc

(*) Pour les nouvelles adhésions / à partir de juin 2015

SOCIETE

Dénomination :

Domaine d'activités :
Métiers / Savoir-faire :

SIRET :

Forme Juridique :

Adresse :

Site internet :

Noms Dirigeants (PDG/DG) :

Date de création :

Effectifs :

CA en € ht (N-1) :

Principaux marchés, références, clients :

REPRESENTANT
Interlocuteur Cluster Beaujolais

Nom / Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

L'adhésion au Cluster Beaujolais implique l'obligation de confidentialité de tout adhérent à l'égard des tiers quant aux informations économiques, stratégiques, commerciales... échangées dans le cadre des actions collaboratives portées sous l'autorité du Cluster.

Le Cluster Beaujolais® pourra citer les entreprises adhérentes dans ses communications (annuaires, plaquette, site web...), si vous ne souhaitez pas que les informations concernant votre société apparaissent dans la communication du Cluster, merci de cocher >

► Motivations et attentes

Merci de renseigner chaque point en quelques lignes

→ Vos motivations et attentes envers le Cluster Beaujolais® ?

→ A quels axes de travail, projets souhaitez-vous participer et pourquoi ?

→ Quelles contributions pensez-vous apporter au collectif Cluster Beaujolais® ?

→ Plate-forme collaborative : qu'en attendez-vous (sujets,...)

Date	Signature	Cachet
------	-----------	--------

► trèsBeaujolais – la marque territoriale partagée

Adhérer au Cluster Beaujolais® vous permet de demander à utiliser la marque territoriale partagée trèsBeaujolais – www.tresBeaujolais.com

L'adhésion au Cluster Beaujolais n'est pas une condition suffisante pour utiliser la marque trèsBeaujolais. C'est cependant une des conditions nécessaires. Toute demande d'adhésion à la marque territoriale partagée devra être validée par le comité de marque.

→ Vous souhaitez bénéficier de l'utilisation la marque territoriale partagée trèsBeaujolais

Oui*

Non

*Si oui : Vous recevrez très prochainement la charte d'engagement à la marque territoriale partagée trèsBeaujolais.

A réception de ce document, complété daté et signé par vos soins, le comité de marque étudiera votre demande.

Vous serez informé de sa décision par e-mail et recevrez, si votre adhésion à la marque est validée par le comité, l'ensemble des outils utiles à son utilisation.

A retourner à Cluster Beaujolais®

C/o CCI du Beaujolais – 317 Bd Gambetta BP 70427 – 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Christophe BLANC : cblanc@villefranche.cci.fr / 04.74.62.73.00